

Conseil Municipal du 6 avril 2023
Délibération n°2
Explication de vote

Au-delà des nombreuses aberrations de ce projet que vous venez d'énumérer, nous restons perplexes quant à la façon dont il a été traité par la municipalité.

En effet, vous nous avez adressé un premier mail nous informant du projet le 13 mars, jour de publication par les services de la préfecture de la consultation du public, puis un deuxième mail le 16 mars pour nous convier à une réunion de présentation le 24 mars à laquelle l'entreprise Valbé Saur porteuse du projet n'était pas présente, puisque vous l'aviez déjà reçue en comité "très" restreint d'élus de la majorité.

Nous ne savons pas de quand date cette entrevue et pourquoi nous n'avons pas tous été conviés ?

Pour préparer cette réunion du 24 mars nous avons sollicité, entre autres, le Parc Naturel Régional du Verdon pour prendre connaissance de leur avis éclairé et à notre grande surprise il n'était pas au courant de ce projet. Il l'est aujourd'hui et les services travaillent pour émettre un avis. Avis très attendu de notre Conseil, et ô combien important pour la sauvegarde de notre territoire. Il est regrettable que le Parc n'ait pas été sollicité avant.

Un courrier de la société Valbé Saur sur la demande d'enregistrement de l'usage futur des installations du projet vous a été adressé, monsieur le Maire, le 15 décembre 2022, courrier commençant par « *Comme vous le savez* » laissant entendre que vous étiez au courant avant cette date. À nouveau, nous regrettons que ce projet n'ait pas de suite été porté à la connaissance des Valensolais ou au moins des élus. Nous aurions pu alors, tous ensemble, prendre le temps de nous préparer à nous y opposer plutôt que de gérer en quelques jours l'urgence d'amender un avis défavorable.

Néanmoins, nous profitons de l'instant pour saluer le travail effectué, en concertation, par la mairie et tous les citoyens et associations qui se mobilisent contre ce projet.

Aujourd'hui, comme tous les élus, nous invitons toutes les personnes à émettre leur avis à travers la consultation publique ouverte jusqu'à ce 11 avril ainsi qu'à signer la pétition en ligne en cours, prémices d'une lutte qui pourrait-être longue.

Et pour la suite, il nous paraît important de nous préparer dès aujourd'hui, notamment dans le cas où une décision favorable serait émise par la préfecture, en étudiant toutes les possibilités de recours par la municipalité.

De plus, notre positionnement contre ce projet doit être visible par le plus grand nombre, nous proposons donc, que dans les jours à venir, la commune prenne en charge et positionne une banderole exposant notre avis défavorable.

Ce mercredi nous avons rencontré, avec les associations des habitants des Chabrandes, le Colibricole et la Voi, l'entreprise Valbé Saur. Un échange attendu, où l'entreprise est restée, malgré tous les arguments avancés, sur ses positions contestables de projet "vertueux, écologique, respectueux de la nature et des populations qui répond aux besoins des collectivités".

Sur ce dernier point, nous pensons que notre commune devrait soutenir en lien avec DLVAgglo, et au-delà du projet de biométhaniseur de notre agglomération, l'installation d'un site de compostage de proximité pour composter nos boues, nos déchets verts et nos biodéchets, pour une valorisation sur place, en circuit "très" court, de la terre à la terre, pour éviter de se voir imposer un site disproportionné, par une société privée.

Pour conclure, à l'heure où le dernier rapport du GIEC préconise fortement l'atteinte du zéro émission nette de CO₂ en 2050, notamment en réduisant les transports, tout en préservant les systèmes naturels existants qui mettent en avant le potentiel important du secteur agricole, et de la forêt, aux nombreux bénéfiques pour la biodiversité, il nous est demandé de donner notre avis sur un projet de site de compostage surdimensionné, initié au mépris des populations de notre bassin de vie, par une entreprise privée sur des terres agricoles à préserver pour des intérêts économiques privés, projet destiné à réceptionner, entre autres déchets, des boues d'épuration d'un territoire de plus de 100 000 km², PACA / AUVERGNE RHÔNE ALPES, sur notre commune qui fait déjà bien sa part en accueillant le Centre de Stockage des Déchets Ultimes du département.

Pour ces raisons, notre groupe *Demain Valensole* votera pour l'avis défavorable à ce projet.